

# règles N 84 modifiées 95

septembre 1996

DTU P 06-006

---

## règles N 84 modifiées 95

action de la neige sur les constructions

adoptées par le groupe de coordination des textes techniques

---

Annule et remplace le document publié en août 1987

© CSTB 1996

---

Composition du groupe de travail

Président

M. LE FRANC, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, Conseil Général des Ponts et Chaussées.

Secrétaire

M. MICHOTEY, Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes.

Co-rapporteurs

- MM. BIETRY, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.
- RAOUL, Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes.

Membres

M. ASANCHEYEV, Omnium Technique Holding Spécialistes.

Mlle AUCLAIR, Centre Technique Industriel de la Construction Métallique.

MM.

- BASSET, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Secrétariat d'Etat à la Santé.
- BEDEL, Service Météorologique Métropolitain.
- BOILEAU, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Conseil Général des Ponts et Chaussées.

- BORDERIE, Société Nationale des Chemins de Fer Français.
- BRIGNON, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes.
- BRUCHER, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Ministère de l'Economie, des Finances, et du Budget.
- CHEYREZY, Société Campenon Bernard.
- CRUCHET, Association Française de Normalisation.
- CZITROM, Commissariat à la Prévention des Risques Naturels Majeurs.
- GRATTESAT, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, Mission Spécialisée d'Inspection Générale « Ouvrages d'Art ».
- GRIOD, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, Aéroport de Paris.
- HUBINET, Electricité de France.
- LACAVE, Chambre des Ingénieurs Civils de France.
- LASSIME, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, Ministère du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports.
- LOURDIN, Ingénieur du Génie Rural, des Eaux et Forêts, Ministère de l'Agriculture.

Mme LUSCHEVICI, Union Technique Interprofessionnelle des Fédérations Nationales du Bâtiment et des Travaux Publics.

- MM. MAITRE, Société de Contrôle Technique et d'Expertise de la Construction.
- MATHEZ, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.
- MATHIVAT, Syndicat National du Béton Armé et des Techniques Industrialisées.
- MAYERE, Bureau Veritas.
- MERCIER, Ministère des PTT.
- NEVEU, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Secrétariat d'Etat à la Mer.
- PAIRIN, Direction de la Météorologie Nationale.
- PEYLET, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Ministère de l'Education Nationale.
- POUPLLOT, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, Ministère de l'Urbanisme et du Logement.
- POUSSET, Centre Technique Industriel de la Construction Métallique.
- RONEZ, Lieutenant-Colonel, Ministère de la Défense.
- SERCOUR, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.
- TARRADE, Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes.
- TUTENUIT, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, Mission Spécialisée d'Inspection Générale « Bâtiment ».
- WEBER, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Ministère des Transports.
- WIANECKI, Centre Expérimental de Recherches et d'Etudes du Bâtiment et des Travaux Publics.

Composition de la commission spécialisée pour la révision 95 des Règles N 84

Animateurs

MM. MATHEZ et BIETRY, CSTB

Secrétariat

BNTEC

Membres

- MM. BALOCHE, CSTB
- BAUDY, Bureau Veritas.
- BOILVIN, EDF -SEPTEN
- BRIDIER, SNFA
- CHEVALIER, CEBTP

Mme CLAVAUD, CTICM

- MM. CONNER, AFNOR
- CRUBILE, CTBA
- CZITROM, Délégation à la prévention des Risques Majeurs
- DANTIER, Institut Français de l'Horticulture et du Paysage
- GROSJEAN, Union Nationale de la Maçonnerie
- KRUPPA, CTICM
- MM. LERAY, CGPC
- MAGNIEZ, PAB/SNPPA
- MAITRE, SOCOTEC
- MARVILET, SNCF
- MATHIEU, SETRA
- MOREAU, SNPPA
- PAYEN, METEO FRANCE
- PICAT, SNBATI
- PINARD, Bureau des Risques Naturels
- RAOUL, SETRA
- SAGOT, UNFCMP
- SCHMOL, SNBATI
- WIANECKI, CEBTP

## Sommaire

Page de garde

Sommaire

avertissement

préambule au modificatif de 1995

Préambule

considérations générales et objectifs

le règlement « neige »

la carte « neige » (article 3 et annexes 1 et 3)

coefficients de forme  $\mu$  (articles 4 et 5 et annexe 2)

types de toitures

autres toitures ou éléments d'une construction

cas de charge

compatibilité des actions de la neige et du vent

mise en application

actions de la neige sur les constructions

article 1 objet

article 2 domaine d'application

article 3 charge de neige sur le sol

3,1 zones dont l'altitude est inférieure à 200 m

3,2 zones dont l'altitude est supérieure à 200 m

article 4 charge de neige sur les toitures ou autres surfaces

article 5 cas de charge

5,1

5,2

article 6 autres valeurs représentatives de la charge de neige - compatibilité des actions de la neige et du vent

6,1 autres valeurs représentatives

6,2 situation de compatibilité des actions de la neige et du vent

6,3 charges accidentelles

annexe 1 carte des charges de neige

annexe 2 coefficients de forme  $\mu$

A.1 toitures simples à un versant plan

cas I

cas II

cas III

A.2 toitures simples à deux versants plans

cas I

cas II

cas III

A.3 noues des toits multiples symétriques (avec pente inférieure à  $60^\circ$ )

A.3 bis noues des toits multiples dissymétriques

A.4 toitures à redans (sheds)

A.5 toitures courbes

cas I

cas II

cas III

A.6 saillies et obstacles locaux (avec pente inférieure à  $15^\circ$ )

A.7 toitures à plusieurs niveaux

A.8 bords de toitures

cas A toitures dans les zones où l'altitude est inférieure à 500 m

cas B toitures dans les zones où l'altitude est supérieure à 500 m

annexe 3 établissement de la carte « neige »

1 le phénomène « neige »

1,1 formation de la neige

1,2 la neige en plaine

1,3 la neige en montagne

2 établissement de la carte « neige »

2,1 les données de base et leur traitement statistique

2,2 masse volumique de la neige

2,3 les chutes remarquables de neige

2,4 la neige en montagne